



FORMULAIRE DE PROFIL COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE FONCIÈRE

L'[Accord-cadre sur la gestion des terres des Premières Nations](#) (l'Accord-cadre) est une entente de gouvernement à gouvernement qui permet aux Premières Nations signataires de se soustraire à l'application de 33 articles de la *Loi sur les Indiens* portant sur la gestion des terres et de les remplacer par leur propre cadre juridique, appelé code foncier. Les Premières Nations qui sont en mode de fonctionnement en vertu de leur propre code foncier assument les pleins pouvoirs législatifs et administratifs sur leurs terres de réserve, leur environnement et leurs ressources naturelles. L'Accord-cadre reconnaît le droit inhérent des Premières Nations de gérer leurs terres. Les Premières Nations signataires de l'Accord-cadre qui ont entrepris des activités dans le cadre des étapes de démarrage et de fonctionnement de la mise en œuvre ont accès à un financement pour les appuyer.

Le présent formulaire a été préparé conjointement par le Conseil consultatif des terres (le CCT), le Centre de ressources sur la gestion des terres des Premières Nations (le Centre de ressources) et le gouvernement du Canada; il se veut un outil afin d'aider :

1. Les Premières Nations à réfléchir aux catalyseurs communautaires, aux forces et aux faiblesses de leurs communautés et d'autres considérations dans le développement et la mise en œuvre d'un code foncier.
2. Le Centre de ressources qui aide avec le développement du code foncier et à l'appui de mise en œuvre, et
3. Le Canada à allouer des fonds de pré-capacité, de capacité et de développement.

Les réponses fournies dans ce formulaire permettront d'améliorer la compréhension de la situation unique de chacune des Premières Nations et de planifier l'étape du démarrage; elles contribueront également à maximiser les retombées des investissements dans les capacités.

De plus, il se pourrait que du financement soit disponible de temps à autre pour des programmes de soutien connexes, par l'intermédiaire du ministère [Services aux Autochtones Canada](#) (SAC) ou du ministère [Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada](#) (RCAANC). Communiquez avec votre bureau régional pour obtenir de plus amples renseignements.

Les Premières Nations qui souhaitent en apprendre davantage sur l'Accord-cadre peuvent communiquer avec le [Conseil consultatif des terres](#) ou le [Centre de ressources sur la gestion des terres des Premières Nations](#) de la façon suivante :

Par la poste : Robert Louie, président, Conseil consultatif des terres des Premières Nations, 2220, rue Horizon Est, Kelowna (C.-B.) V1Z 3L4
Par courriel : Robert@labkelowna.com



Le présent formulaire est divisé en 6 parties :

- Partie 1 : Priorités communautaires
- Partie 2 : Gouvernance foncière et environnementale
- Partie 3 : Gestion et administration des terres
- Partie 4 : Gestion environnementale
- Partie 5 : Développement économique
- Partie 6 : Autres

Le présent formulaire a été rempli par _____ (nom de la bande) **et déposé**
au _____ **le** _____ (AAAAMMJJ).

Le présent formulaire a été approuvé par : _____

La personne avec qui communiquer pour obtenir des renseignements additionnels est :

Nom, titre : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Partie 1 : Priorités communautaires

1. Les Premières Nations adhèrent à l'Accord-cadre pour diverses raisons. Veuillez indiquer quelques-unes des priorités de votre communauté, comme se soustraire à la *Loi sur les Indiens*, progresser vers l'autonomie gouvernementale, accroître la participation communautaire, accélérer le processus décisionnel, le développement économique, la protection de l'environnement, etc.

Partie 2 : Gouvernance foncière et environnementale

Vos réponses aux questions ci-dessous serviront à comprendre les stratégies de votre communauté en matière de communications et de mobilisation.

1. a) De quelle façon votre communauté mobilise-t-elle ses membres vivant dans la réserve?

Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Assemblées communautaires
- Assemblées diffusées sur le Web/diffusées en direct
- Médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter, Instagram)
- Site Web
- Radio
- Postes de télévision
- Bulletins
- Courriels



- Envois par la poste
- Affiches
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucune de ces réponses

b) De quelle façon votre communauté mobilise-t-elle ses membres vivant en dehors de la réserve? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Assemblées communautaires
- Assemblées diffusées sur le Web/diffusées en direct
- Médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter, Instagram)
- Site Web
- Radio
- Postes de télévision
- Bulletins
- Courriels
- Envois par la poste
- Affiches
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucune de ces réponses

2. a) Lors des réunions du conseil ou des assemblées communautaires, y a-t-il eu récemment des discussions concernant la possibilité de devenir signataire de l'Accord-cadre?

- Oui
- Non

b) Y a-t-il des réunions ou assemblées de prévues pour discuter d'autonomie gouvernementale?

- Oui
- Non

c) Y a-t-il des indications que la communauté soutient ce projet? Si oui, veuillez préciser.

3. Est-ce que votre chef ou votre conseil ont participé à une présentation organisée par le Conseil consultatif des terres, le Centre de ressources ou le personnel d'Affaires autochtones et du Nord Canada?

- Oui
- Non

Si ce n'est pas le cas, souhaitez-vous en programmer une?

- Oui
- Non



4. Est-ce que votre conseil a un système de portefeuille pour les domaines suivants? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Terres
- Environnement
- Développement économique
- Autonomie gouvernementale
- Autre (veuillez préciser) : _____

5. Est-ce que votre conseil a des comités consultatifs dans les domaines suivants? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Terres
- Environnement
- Développement économique
- Autonomie gouvernementale
- Autre (veuillez préciser) : _____

Partie 3 : Gestion et administration des terres

Vos réponses aux questions ci-dessous vont nous aider à mieux comprendre l'expérience de votre communauté en matière d'administration des terres ou relativement à tous autres enjeux connus concernant les terres et qui sont susceptibles de faciliter ou d'entraver l'élaboration ou la mise en œuvre; vos réponses permettront également de répertorier tout autre programme de soutien auquel vous pourriez être admissible.

1. Est-ce que votre communauté a un bureau des terres? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Bureau des terres dans un lieu physique
- Bureau d'orientation
- Services du conseil tribal
- Tenue de dossiers relativement aux terres
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucune de ces réponses

2. Est-ce que votre communauté a un gestionnaire des terres ou un autre employé responsable de la gestion des terres ou qui y participe? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Gestionnaire des terres
- Comité des terres
- Conseiller responsable de la gestion des terres
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Sans objet/aucun

3. Est-ce que vos employés actuels chargés de la gestion des terres ont participé à de la formation ou à des ateliers sur la gouvernance et la gestion des terres, ou sont titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires dans une discipline pertinente ou d'un titre professionnel? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Centre de ressources du Conseil consultatif des terres
- Association nationale des gestionnaires des terres autochtones
- Affaires autochtones et du Nord Canada



- Études postsecondaires (veuillez préciser) : _____
- Titre professionnel (veuillez préciser) : _____
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucune de ces réponses

4. Veuillez décrire les approches, les priorités et les objectifs actuels de votre communauté en matière de gestion des terres. Cela peut inclure : des plans d'utilisation des terres, l'arpentage, la planification des mesures d'urgence, de la location, du développement commercial, industriel et résidentiel.

5. Est-ce que votre communauté utilise régulièrement un plan susceptible de soutenir l'administration des terres ou respecte actuellement un tel plan? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Plan d'utilisation des terres; année où il a été terminé _____
- Plan communautaire global; année où il a été terminé _____
- Plan de développement économique; année où il a été terminé _____
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucune de ces réponses

6. Les dossiers fonciers non réglés (p. ex., les frontières externes des réserves, l'incertitude liée à la propriété de terres ou de routes, des enjeux liés aux services publics, etc.) n'ont pas d'incidences sur l'admissibilité d'une Première Nation à être signataire de l'Accord-cadre. Toutefois, selon leur complexité, ces dossiers peuvent engendrer pour les Premières Nations des délais pour finaliser l'étape de démarrage et pour mettre en œuvre l'étape de fonctionnement. Veuillez indiquer l'état d'avancement de tous les dossiers fonciers connus et non réglés dans votre réserve.

7. L'Accord-cadre n'a pas d'incidences sur les droits ancestraux ou issus de traités, sur les ajouts aux réserves, sur les droits fonciers issus de traités ou sur les processus de revendications particulières. Étant donné que ces initiatives distinctes pourraient accroître l'assise territoriale de votre communauté, veuillez décrire l'état d'avancement de tous les processus applicables mentionnés ci-dessus, ainsi que de toutes négociations exhaustives en matière d'autonomie gouvernementale ou de traité.



Partie 4 : Gestion environnementale

Vos réponses aux questions ci-dessous vont nous aider à mieux comprendre l'expérience de votre communauté en matière de gestion environnementale ou relativement à tous autres enjeux connus concernant l'environnement et qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la mise en œuvre du code foncier; vos réponses permettront également de répertorier tout autre programme de soutien auquel vous pourriez être admissible.

1. Veuillez décrire les approches, les priorités et les objectifs actuels de votre communauté en matière d'environnement. Cela peut inclure entre autres : un plan de gestion environnementale, des inventaires des espèces en péril et de leur habitat, gestion des sites contaminés, surveillance de la conformité des activités des tiers, prévention de déchargement.

2. Est-ce que votre communauté a un plan environnemental? Si oui, est-il récent et quand a-t-il été réalisé? Est-il respecté ou utilisé?

3. Est-ce que votre communauté a un agent responsable de l'environnement ou un autre employé responsable de la gestion des terres ou qui y participe? Veuillez cocher toutes les réponses pertinentes :

- Agent responsable de l'environnement
- Bureau responsable de l'environnement
- Comité responsable de l'environnement
- Conseiller responsable du portefeuille de l'environnement
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucune de ces réponses

4. Les questions environnementales (p. ex., la contamination, les dommages environnementaux, l'érosion, etc.) n'ont pas d'incidences sur l'admissibilité d'une Première Nation à être signataire de l'Accord-cadre. Toutefois, selon leur complexité, ces dossiers peuvent engendrer pour les Premières Nations des délais pour finaliser l'étape de démarrage et pour mettre en œuvre l'étape de fonctionnement. Veuillez indiquer l'état d'avancement de tous les dossiers environnementaux connus et non réglés dans votre réserve.



5. Est-ce que votre communauté a réalisé des évaluations environnementales de sites au cours des cinq dernières années? Si oui, décrivez les résultats de ces évaluations et l'état d'avancement de leur gestion.

Partie 5 : Développement économique

Vos réponses aux questions ci-dessous vont nous aider à mieux comprendre vos objectifs de développement économique à court et à long terme, et permettront également de répertorier tout autre programme de soutien auquel vous pourriez être admissible.

1. Veuillez décrire les activités actuelles et prévues de votre communauté en matière de développement économique. Cela peut inclure entre autres : des partenariats privés, des partenariats municipaux et provinciaux, des entreprises existantes, des ententes commerciales, des projets prévus, etc.

2. a) Est-ce que votre communauté a un agent ou une société de développement économique?

- Agent de développement économique
- Société de développement économique (le cas échéant, décrivez ci-dessous la structure de gouvernance)
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucune de ces réponses

b) Si oui, quelle est la structure de gouvernance (p. ex., un conseil d'administration)?

Partie 6 : Autres

1. Est-ce que votre communauté a conclu des ententes de services municipaux? Si oui, veuillez l'indiquer ci-dessous :

- Eau
- Feu
- Assainissement
- Application de la loi



- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucune de ces réponses (veuillez préciser) : _____

2. Les Premières Nations peuvent se regrouper afin de mettre en commun des ressources, de réaliser des économies d'échelle et d'obtenir des gains d'efficacité en matière de prestation des services. Est-ce que votre communauté a discuté de la possibilité de se joindre à un regroupement existant ou d'en créer un avec d'autres communautés intéressées? Si oui, veuillez fournir des détails concernant ces discussions.

3. Aimerez-vous formuler d'autres commentaires ou transmettre d'autres renseignements?
